



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1237

Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'association La Gauloise de Vaise pour l'organisation du 7e Tournoi International d'Haltérophilie Féminin de Lyon les 10 et 11 décembre 2021

Direction des Sports

**Rapporteur** : Mme NUBLAT-FAURE Julie

**SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. CHEVALIER (pouvoir à M. SOUVESTRE), Mme GOUST (pouvoir à Mme DELAUNAY), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. LEVY), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/1237 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 EUROS A L'ASSOCIATION LA GAULOISE DE VAISE POUR L'ORGANISATION DU 7E TOURNOI INTERNATIONAL D'HALTEROPHILIE FEMININ DE LYON LES 10 ET 11 DECEMBRE 2021 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Fondée en 1893, l'association La Gauloise de Vaise dont le siège social est situé 108 rue Pierre Audry à Lyon 9<sup>e</sup>, a pour objet la pratique de la musculation, du fitness et de l'haltérophilie, de loisir et en compétition. Le club compte une quarantaine d'adhérent-e-s, parmi lesquel-les des athlètes femmes et hommes de niveau national et international, ainsi qu'une équipe masculine qui évolue en division nationale.

L'association propose par ailleurs des cours individuels et collectifs dans le cadre d'une section dédiée au sport sur ordonnance.

Les 19 et 20 février 2022, l'association La Gauloise de Vaise organisera la 7<sup>e</sup> édition du Tournoi international d'haltérophilie féminin de Lyon au gymnase Pierre Audry à Lyon 9<sup>ème</sup>.

Seule compétition en France exclusivement réservée aux femmes, cet évènement mobilisera une cinquantaine d'athlètes élites féminines, issues de vingt clubs implantés dans cinq pays (France, Italie, Liban, San Marin, Suisse), parmi lesquelles dix lyonnaises. Cette compétition unique sera l'occasion pour le public de découvrir cette discipline qui, en dix ans, a vu le nombre de compétitrices tripler dans notre pays.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 8 500 euros.

L'association La Gauloise de Vaise a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 3 000 euros.

Pour mémoire, l'association La Gauloise de Vaise a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 2 000 euros pour la saison sportive 2020/2021, par délibération n° 2021/547 du Conseil municipal de 28 janvier 2021, et d'une subvention exceptionnelle de 2 000 euros dans le cadre du dispositif d'aide à la reprise, par délibération n° 2021/959 du Conseil municipal du 8 juillet 2021.

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation, il est proposé qu'une subvention d'un montant de 3 000 euros soit allouée à l'association La Gauloise de Vaise.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2021/547 du 28 janvier 2021 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2021/959 du 8 juillet 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

Vu le rectificatif déposé sur l'Espace élu-es :

**a) - Dans L'EXPOSE DES MOTIFS :**

- lire :

**« Les 19 et 20 février 2022, l'association La Gauloise de Vaise organisera la 7<sup>e</sup> édition du Tournoi international d'haltérophilie féminin de Lyon au gymnase Pierre Audry à Lyon 9<sup>e</sup>. »**

- au lieu de :

**« Les 10 et 11 décembre 2021, l'association La Gauloise de Vaise organisera la 7<sup>e</sup> édition du Tournoi international d'haltérophilie féminin de Lyon au gymnase Pierre Audry à Lyon 9<sup>e</sup> »**

**b) - Dans le DELIBERE :**

- lire :

**« Une subvention de 3 000 euros est allouée à l'association La Gauloise de Vaise pour l'organisation de la 7<sup>e</sup> édition du Tournoi international d'haltérophilie féminin de Lyon les 19 et 20 février prochains au gymnase Pierre Audry à Lyon 9<sup>e</sup>.**

- au lieu de :

**« Une subvention de 3 000 euros est allouée à l'association La Gauloise de Vaise pour l'organisation de la 7<sup>e</sup> édition du Tournoi international d'haltérophilie féminin de Lyon les 10 et 11 décembre prochains au gymnase Pierre Audry à Lyon 9<sup>e</sup> ».**

**DELIBERE**

- 1- Une subvention de 3 000 euros est allouée à l'association La Gauloise de Vaise pour l'organisation de la 7<sup>e</sup> édition du Tournoi international d'haltérophilie féminin de Lyon les 19 et 20 février prochains au gymnase Pierre Audry à Lyon 9<sup>ème</sup>.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, ligne de crédit 42013, nature 65748, fonction 326, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET